



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

De SAINT-NAZAIRE LES EYMES

Jeudi 25 février 2021 – 12h/13h30



Compte-rendu

Présents :

Conseillers municipaux enfants : Arnaud Benjamin, Bellon Lisa, Blanchard Valentine, Buard Lucie, Canevet Noemie, Challon Nathan, Chatain Apolline, Fernandez Joaquim, Gabelle Capucine, Léger-Villa Pierre, Lemaignan Gaspard, Linard Lenzo, Sautier Margaux

et

Michèle Flamand, Maire ; Eric Charpentier, délégué aux affaires scolaires ; Martina Stumpf, Denis Berne, Elodie Bouzon, Conseillers municipaux ; Solène ROCHAS, responsable service enfance-jeunesse.

CME = Conseil Municipal des Enfants ; CMA = Conseil Municipal Adultes ; SNE = Saint-Nazaire les Eymes.

1- Vote du compte-rendu du CME du 14/01

Le compte-rendu est relu et approuvé à l'unanimité. Il sera donc diffusé officiellement sur le site de la mairie.

2- Vote du compte-rendu des groupes de travail du 25/01

Le compte-rendu est relu et différentes questions restées en suspens sont traitées avant qu'il soit approuvé à l'unanimité.

3- Journée des défis sportifs

Différents points ont été abordés et seront ajoutés au règlement des défis sportifs.

- Les défis sportifs se dérouleront selon toute vraisemblance le 27 juin 2021 (nouveau décalage en raison de élections qui devraient avoir lieu les 13 et 20 juin, et nécessiteront la présence de nombreux élus pour tenir les bureaux de vote).
 - La question de la date des inscriptions est posée. L'idée d'ouvrir les inscriptions un mois avant l'évènement est proposée. Cependant, un certain délai est nécessaire après les inscriptions pour commander les bons nombres de lots, de récompenses, et préparer les feuilles de route de chaque équipes (qui varieront selon le nombre d'équipe). Eric Charpentier propose donc d'ouvrir les inscriptions entre le 26 avril et le 12 mai. Cela laissera ainsi le temps aux enfants souhaitant participer mais n'ayant pas d'équipe d'en constituer une.
 - Le jury sera constitué d'adultes (majeurs de 18 ans et plus).
 - Concernant le barème, il sera toujours d'un point au minimum. Ainsi, aucune équipe ne pourra avoir un score de zéro. Cela permet ainsi de valoriser la participation de chacun.
- Les récompenses seront des objets floqués au logo de la commune, et différeront selon le rang dans le classement.

- Pour chaque enfant de la première équipe de chaque catégorie : 1 gros lot (=> 12 gros lots)
- Pour chaque enfant de la deuxième équipe de chaque catégorie : 1 lot moyen (=>12 lots moyens)
- Pour chaque enfant de la troisième équipe de chaque catégorie : 1 plus petit lot (=> 12 plus petits lots)
- Pour tous les participants quel que soit leur rang : 1 diplôme nominatif et un objet type porte-clés floqué au logo de la commune

L'idée d'objets utiles reliés au sport (gourdes, casquettes...) semble importante pour chacun. Les tee-shirts sont exclus en raison des difficultés d'anticipation des tailles.

- On rappelle que la présence de tous les élus CME, qu'ils participent ou non à l'évènement, est nécessaire le matin pour installer les défis.
- Concernant la communication de l'évènement, elle sera faite par des affiches confectionnées par les enfants et installées dans la commune et dans l'école. Un article sera rédigé par les enfants du CME et publié : Dans l'essentiel, sur le site de la commune, sur les panneaux lumineux et sur le site Facebook de la commune. Une présentation orale sera organisée dans chaque classe de l'école (avec l'accord et l'aide des institutrices) pour présenter l'évènement aux enfants de Saint-Nazaire.
- En cas d'ex-aequo, nous avons deux possibilités :
 - Une épreuve en plus pour départager les équipes (8 votes pour)
 - Compter le nombre de premières places aux différents défis (5 votes pour)

L'épreuve supplémentaire sera un quizz élaboré par les adultes, et avec des questions adaptées en fonction de la catégorie des participants.
- Les fiches défis ont ensuite été projetées, afin qu'elles soient rediscutées et votées collectivement (travail à poursuivre).
- Le(s) juge(s) de chaque défi sera celui qui notera les points attribués à chaque équipe. il sera aidé par les adultes accompagnant les équipes. Elodie Bouzon s'est proposée pour prendre contact dès maintenant avec l'Association des parents d'élèves pour trouver des jurys et des accompagnants. Cette fiche sera ensuite apportée au centre de recueil des résultats (fiche navette).
- La question de la durée variable selon les défis s'est posée. Cela signifie que certaines équipes devront attendre avant de commencer un défi, ou enchaîner directement avec le suivant selon leur durée.

Un certain nombre d'éléments restent à retravailler, pour lesquels la date du prochain CME a été reportée : le 11 mars aura lieu un temps de travail par groupe pour aborder les thèmes suivants :

- Rédaction de l'article qui sera publié dans l'Essentiel (avec appel à bénévoles).
- Préparation des passages dans les classes pour présenter l'évènement

- Approfondissement des fiches de chaque défi, et préparation des fiches navettes et fiches résultats.

Récapitulation de tout le matériel nécessaire au bon déroulement des différents défis. (Sacs en toile de jute, boîtes de conserve, balles en chaussettes, chronomètres, ballons, paniers, etc... par exemple).

Les affiches seront effectuées par les élèves chez eux ou au sein de l'accueil périscolaire, afin de ne pas perdre trop de temps pendant les sessions de groupes de travail.

Il est également prévu de demander aux enseignantes de l'école de promouvoir l'évènement, afin qu'un maximum de monde y participe.

4- Concours de pâtisserie

Eric Charpentier se met en lien avec un pâtissier professionnel, afin de lui proposer de participer au jury du concours.

Concernant les ingrédients, l'idée serait de donner une liste d'ingrédients limitée aux participants, avec possibilité de leur autoriser l'utilisation d'un ingrédient secret, mais qui devra être écrit dans la recette fournie avec le gâteau.

Prochains Rendez-vous

Jeudi 11 mars : groupes de travail – Pôle Enfance 12h30

Prochain Conseil Municipal d'Enfants : Jeudi 18 mars 2021 - 11h45-

Salle Cartier-Million